

6

## AXE 2 : SÉCURISER LE CADRE DE LA CONCERTATION « RÉGION-ASSOCIATIONS »

Le Mouvement associatif Hauts-de-France souhaite obtenir la reconnaissance de la vie associative en tant que sujet transversal de l'ensemble des politiques publiques portées par le Conseil régional. Cela passe par différents moyens identifiés dans les propositions **2**, **3**, **4** et **5**: signature d'une Charte des engagements réciproques, nomination d'une vice-présidence à la vie associative, construction collective des politiques régionales à destination des associations, renforcement de la connaissance du fait associatif régional.

**PROPOSITION 6** : Pour compléter ces propositions, nous pensons également qu'il est essentiel d'associer les acteurs associatifs dans l'élaboration et le suivi des différents schémas régionaux ayant vocation à soutenir le développement du territoire (ex : SRADDET, SRDEII etc.), mais également dans le cadre de la déclinaison en région de la nouvelle programmation des fonds structurels européens.

Cela permettra aux différentes politiques publiques construites dans ces espaces d'intégrer systématiquement les apports et les besoins du monde associatif.

Retrouvez les 13 engagements portés par le Mouvement associatif Hauts-de-France dans le document « [La vie associative, une richesse régionale](#) » et rendez vous sur notre [site internet](#) pour plus d'informations.